

Image not found or type unknown



Est-ce possible d'annuler une vente suite à séparation ?

Par **nina**, le **05/07/2009** à **20:36**

Bonjour,
mon ami et moi avons signé un compromis de vente, le délai de rétractation est dépassé et nous nous séparons (l'acquisition commune devait soi-disant régler nos problèmes de couple).
existe-t-il un moyen d'annuler la vente sans être pénalisés au niveau financier, sachant que nous avons obtenu l'accord de la banque concernant le prêt ?
au hasard de mes recherches sur le net, je constate que les avis divergent à ce sujet